



Probleme de pension de reversion

Par **ange1968**, le **20/05/2016** à **07:47**

bonjour

ma mere retraitée était marié pendant 20ans, son mari est décédé , elle a fait la demande de pension de réversion , elle reçoit un courrier , qu'elle doit remboursé une important somme , parce que son défunt mari avait continué à toucher lui meme une pension de reversion lors de son précédent mariage , qu il aurait du arrêter de percevoir lorsqu'il s est remarié avec ma mère , bien sur ma mère n était au courant ,elle est désespéré , elle vient de prendre sa retraite , je voudrais quelles sont les solutions , est t'elle obligé de rembourser ? ou si elle trouve un accord pour payer par petites mensualités , peut elle faire une nouvelle demande réversion en parallèle
merci

Par **morobar**, le **20/05/2016** à **08:53**

Bjr,

Il faut déjà vérifier les années sur lesquelles porte la demande de répétition de la caisse.
En effet la prescription existe, elle est de 2 ans.

Par **Visiteur**, le **20/05/2016** à **17:53**

Je pensais pour ma part que c'était 5 ans !

En tout cas, parlez-en quand même au notaire qui a réglé la succession et essayez de proposer un échéancier en argumentant sur les besoins de votre mère pour vivre. Je pense

qu'un arrangement sera possible..

LISEZ CECI...

<http://www.dossierfamilial.com/famille/succession/une-caisse-de-retraite-reclame-un-trop-percu-aux-heritiers-81693>